

Réf: Dossier N° : 45783

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GRAND OUEST CONSTRUCTION » en abrégé «GOC »
Siège social : BINGERVILLE - BINGERVILLE BANDJI, 16BP946ABJ16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Fév 2018, et enregistrés au CEPICI le 13 Fév 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GRAND OUEST CONSTRUCTION » en abrégé «GOC
 ».

Objet: Confection de meuble, Distribution de matériaux de construction, Maçonnerie, Menuiserie, Peinture, Carrelage, Plomberie, Electricité, Terrassement, étanchéité, revêtement de sols et muraux, décoration d'intérieur, Menuiserie de l'aluminium et entretiens divers, Construction BTP Toutes études de projets, Fourniture de matériels et installation de réseaux divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: BINGERVILLE - BINGERVILLE BANDJI, 16BP946ABJ16

GERANT: Monsieur TOKPA RODOLPHE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-04212 du 13/02/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°4079 du 13/02/2018

